



2-3 Les grands enjeux à venir pour la ville



4 Le livre sur les quais:
4^e édition



6 Morges région: étude urbanisation et paysage



7 Travaux: passage inférieur des Charpentiers

Editorial



Au printemps, la Municipalité a présenté son programme de législature réactualisé. Occasion pour l'Exécutif, dans sa nouvelle composition, d'affiner ses priorités et d'apporter la confirmation des orientations retenues en 2011.

Depuis plusieurs mois, Morges connaît de profondes transformations, qui modifient de façon importante certains quartiers de la ville. Il en va ainsi de l'entrée Sud-Ouest de la cité avec l'émergence du nouveau quartier

En Bonjean, et aussi du centre-ville avec la construction des Charpentiers-Nord. La ville se renouvelle, et accueille de nouveaux habitants. Par sa position centrale au cœur de l'agglomération, Morges connaît une croissance rapide, que ses Autorités ont la responsabilité d'anticiper en y portant une attention soigneuse, afin d'y perpétuer une haute qualité de vie.

Ainsi, c'est au travers du Grand Angle de ce numéro de *Reflets* que la Municipalité a souhaité vous exposer les grands enjeux qui mobi-

lisent son action. S'il n'est pas exhaustif, ce bref panorama permet de vous informer des défis qui rythment le travail des Autorités et des services communaux.

Aménagement du territoire, mobilité, logement, accueil de l'enfance, culture ou encore infrastructures, la Municipalité s'engage à accompagner l'évolution de la Ville de Morges tout en plaçant les citoyennes et les citoyens au cœur de sa réflexion.

En parlant d'évolution, le numéro de *Reflets*

que vous tenez en mains a lui aussi évolué. Afin de vous apporter davantage d'informations et de plaisir à la lecture, la ligne graphique a été modernisée, et la structure du journal accueillera, désormais sur quatre colonnes, plus de rubriques et de contenu, imprimés sur un tout nouveau papier naturel recyclé.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Au nom de la Municipalité,
Vincent Jaques, syndic

GRAND ANGLE

L'accueil de jour des enfants

Morges poursuit son développement du réseau d'accueil de jour avec 44 places préscolaires supplémentaires pour 2015 à Beausobre et des projets à Morges-Gare Sud.



La Ville de Morges a été approchée par l'Ensemble hospitalier de La Côte (EHC) pour gérer la crèche de 44 places qu'il a prévu au rez-de-chaussée des appartements protégés de l'Etablissement médico-social actuellement en construction sur le site de Beausobre. L'objectif est d'élargir l'offre du réseau d'accueil de jour des enfants de Morges-Aubonne (AJEMA) mais aussi que l'EHC devienne membre employeur du réseau, augmentant ainsi la participation des partenaires privés du réseau AJEMA.

Ce beau projet améliorera l'offre en places d'accueil collectif préscolaire et renforcera les liens entre les différents partenaires sociaux tout en faisant la part belle aux relations intergénérationnelles. Les demandes d'autorisation pour la mise en place de cette structure seront faites simultanément au Conseil communal de Morges et au réseau pour une ouverture en 2015.

La structure, située au rez-de-chaussée du bâtiment offrant les appartements protégés, bénéficiera de son propre petit «jardin» et pourra accueillir 44 enfants de 0 à l'âge d'entrée à l'école soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 moyens. L'ensemble des repas sera fourni par l'Etablissement médico-social de Beausobre.

En outre, la Municipalité a prévu d'utiliser une partie des surfaces qui lui sont dévolues à Morges Gare-Sud pour la création d'une crèche de 44 places, d'une école d'une douzaine de classes, d'un lieu d'accueil parascolaire ainsi que d'une maison de quartier. Ce projet qui doit encore être finalisé devrait voir le jour dans quelques années.

Sylvie Podio, municipale, jeunesse, sécurité sociale et logement

Les grands enjeux à venir



La Municipalité de gauche à droite: Denis Pittet, Yves Paccaud, Vincent Jaques, Eric Züger, Sylvie Podio, Daniel Buache et Jean-Jacques Aubert

Le Forum de l'Hôtel de Ville: un nouvel outil culturel et associatif pour tous

Conçu comme un espace d'exposition gratuit, dynamique et largement ouvert au public, le Forum valorisera les projets et événements locaux. Il se trouvera au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, côté Grand-Rue, permettant ainsi à la population de se réapproprier cet espace du bâtiment.

Les expositions se succéderont toutes les 2 à 6 semaines, et seront consacrées à différents thèmes liés à Morges. Ainsi, la Municipalité et les services communaux pourront présenter à la population des projets d'urbanisme, d'autres liés à la bibliothèque municipale, ou encore des expositions thématiques.

Les institutions culturelles et les sociétés locales y trouveront également leur place, et auront l'occasion de se faire mieux connaître, en prolongeant des expositions, en y montrant des collections inconnues ou encore en présentant leur actualité. Lors de manifestations morgiennes d'importance, le Forum pourra également être utilisé pour augmenter leur visibilité.

Entièrement gratuit, le Forum sera mis à disposition d'institutions à but non lucratif, et aucune vente ne pourra s'y dérouler. Ainsi, la Municipalité se réjouit d'ouvrir le magnifique Hôtel de Ville rénové à la population, en complément au hall de la réception qui permettra un accueil plus confortable du public. Le matériel à disposition des exposants sera simple, fonctionnel et flexible, permettant ainsi à chacun de présenter ses projets sous forme de panneaux, photos, maquettes, etc. Des événements ponctuels pourront également se dérouler dans le Forum, en complément aux expositions présentées.

A l'issue des travaux de rénovation, le Forum sera inauguré en même temps que l'Hôtel de Ville. La Municipalité renforce ainsi la dimension publique de cet édifice, avec ce nouvel espace qui permettra de valoriser auprès des Morgiennes, des Morgiens et des hôtes de passage, les projets communaux, culturels ou associatifs se déroulant à Morges.

Vincent Jaques, syndic

La collaboration entre la Ville de Morges et Police Région-Morges

La relation entre l'entité sécuritaire «Police Région Morges» (PRM) et la Commune de Morges reste entièrement maîtrisée par la ville.

La mise en place de la PRM au 1^{er} juillet 2012 a permis de mettre en œuvre un organigramme de fonctionnement distinguant clairement les missions de «police secours» qui sont prioritairement des missions d'intervention, de prévention et de surveillance.

Cependant, par voie de contrat de droit administratif avec la PRM, la Commune de Morges a conservé la maîtrise de toutes les décisions relatives à ses tâches dites optionnelles, qui concernent principalement la police du commerce, la police administrative, la signalisation routière, la Loi sur les auberges et les débits de boissons, la police des spectacles, des divertissements et des fêtes, le contrôle du stationnement et la gestion des amendes d'ordre.

Ce contrat prévoit également la participation constante d'un représentant de la PRM aux réunions de la délégation des chefs de services de la Ville, de la délégation municipale «aménagement de la ville» et de la «cellule de coordination» en charge d'appréhender la situation morgienne sur les comportements en société.



Avec la création de la PRM, la Ville de Morges bénéficie de la synergie d'une police renforcée et valorisée, notamment par la création d'une brigade de proximité, qui permet la mise sur pied de nouvelles approches et disponibilités auprès de la population. La ville a également gagné en synergie financière puisque les valeurs ajoutées et renforcées sont partagées entre les partenaires. Cette synergie a également l'avantage de conforter les relations tant locales que régionales.

Daniel Buache, municipal, sécurité publique et protection de la population

GRAND ANGLE

Développement durable : du local à l'international



La solidarité sociale, la responsabilité environnementale et l'efficacité économique font partie du programme de développement durable de la Municipalité. La ville a d'ailleurs récemment été récompensée pour ses actions en matière de politique énergétique et de gestion de la mobilité, puisqu'elle a renouvelé avec succès son label Cité de l'énergie.

D'autres domaines sont également concernés par ce programme, nommé Agenda 21 (Agenda pour action et 21 pour XXI^e siècle), comme la promotion de la nature en ville, l'appui aux aînés, ou encore l'égalité des chances hommes-femmes.

Efficiences énergétiques, promotion des mobilités alternatives, participation de la population et des entreprises, et cohésion sociale seront les axes forts de ces prochaines années, avec comme priorités :

- la mise en œuvre de la stratégie énergétique, avec pour objectif le renforcement de la production locale d'énergies renouvelables (panneaux solaires) et des assainissements énergétiques des bâtiments ;
- la gestion de la mobilité à l'échelle du territoire, avec l'amélioration des réseaux piétonniers et cyclistes ;
- l'ancrage de l'Agenda 21 au sein de la population morgienne, par le biais d'une communication spécifique favori-

sant l'implication des citoyens et des partenaires économiques ;

- le maintien ou la création de dynamiques de quartier, par la mise en place d'activités centrées sur les quartiers.

Par ailleurs, la Municipalité continue à promouvoir la collaboration et les échanges Nord-Sud, en soutenant des projets d'aide au développement, en partenariat avec la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO).

Yves Paccaud, municipal, aménagement du territoire et développement durable

Plan directeur des circulations

Le Plan directeur communal a été approuvé en 2012. Afin de le compléter, le Plan directeur des circulations de la Ville de Morges doit être établi. Cet outil qui permettra de développer le réseau routier de la ville est en cours d'élaboration. Le défi est important car nous devons établir un plan qui tient compte des développements urbanistiques futurs, jusqu'en 2030, tout en garantissant la fluidité des différents modes de mobilité. Une maîtrise du trafic dans la ville ne pourra sans doute pas se faire sans obtenir un transfert modal important vers les transports publics et la mobilité douce.

Les perturbations sur le réseau routier touchent le trafic individuel et les transports publics sur les axes Est-Ouest qui traversent la ville. Si la situation au Nord de l'autoroute et des voies de chemin de fer est relativement claire avec un unique axe permettant de relier les deux jonctions autoroutières et les entrées de la ville, plusieurs possibilités doivent être étudiées pour les axes au Sud de ces mêmes infrastructures. Toutes les possibilités, même audacieuses sont évoquées. Bien entendu, le coût des investissements nécessaires à la concrétisation de ce plan directeur des circulations est un facteur qui n'est pas négligé dans l'évaluation.

Actuellement, des représentants de la ville, en partenariat avec un bureau spécialisé en trafic, planchent sur le sujet. Afin de trouver un large consensus, les différents groupes d'intérêt tant politiques que d'associations participent à des ateliers de concertation. Les travaux en cours ont permis de fixer les objectifs et principes que devront respecter ce futur plan des circulations, ceux-ci doivent maintenant se décliner en variantes qui seront évaluées et pondérées en tenant compte du réseau routier actuel mais aussi des adaptations possibles. Le stationnement demeure également un sujet névralgique à traiter avec pour l'instant deux parkings publics souterrains envisagés : l'un au Parc des Sports, l'autre sous les quais de Morges.

La Municipalité a pour objectif de présenter au public le résultat de toutes ses réflexions en 2014.

Jean-Jacques Aubert, municipal, infrastructures, énergies et espaces publics

Logement : les projets avancent



Le projet de la Coopérative Cité-Derrière situé En Bonjean avance selon le planning prévu. En outre, afin de diversifier l'offre de logement à Morges, la Municipalité met en œuvre l'objectif logement en fonction de l'évolution des plans partiels d'affectation en cours. Dès lors, elle a décidé de consacrer la

parcelle lui appartenant de l'Eglantine à du logement subventionné.

Pour la parcelle En Bonjean, le permis de construire autorisant la construction de deux immeubles par la Coopérative Cité-derrière a été délivré le 19 août 2013, ce qui nous permet de supposer que les travaux commenceront comme prévu cet

automne. En proposant 13 logements de 3 à 5 pièces aux familles morgiennes de la classe moyenne et 13 appartements protégés à nos aînés, ce projet va dans le sens voulu par la Municipalité de diversifier l'offre de logements sur le territoire morgien.

Dans cette même optique, l'objectif logement adopté ce printemps par la Municipalité prévoit la réalisation sur les parcelles communales de 50 % de logements d'utilité publique, 35 % de subventionnés et 15 % de haut standing.

Les services travaillent en collaboration sur l'objectif logement et sur l'élaboration des plans partiels d'affectation. Cette démarche permet d'envisager la réalisation d'une trentaine d'appartements subventionnés sur la parcelle de l'Eglantine. Les logements d'utilité publique et haut standing initialement prévus sur ce site seront reportés sur les programmes de la Prairie-Sud et de la Longeraie. La volonté municipale sera ainsi respectée dans ce processus évolutif.

Sylvie Podio, municipale, jeunesse, sécurité sociale et logement

Morges Gare-Sud et Fonderies

Cette prochaine décennie verra une métamorphose progressive du territoire communal au fur et à mesure de la réalisation des importants projets d'urbanisme en cours d'étude par la Municipalité.

Dans le périmètre de la gare, les CFF ont d'ores et déjà lancé un concours d'architecture et d'aménagement des espaces publics sur leurs parcelles. Si le Conseil communal donne son accord, la Ville contribuera au financement du concours, puisque ce dernier concerne également les équipements publics prévus sur les terrains des CFF. Les résultats du concours seront connus avant l'été 2014

et ils feront l'objet d'une exposition publique. Le deuxième propriétaire foncier procédera également à un concours d'architecture.

Parallèlement, la Municipalité étudiera les projets d'aménagement du domaine public et d'infrastructures souterraines du quartier. A cet effet, une demande de crédit sera déposée au Conseil communal par voie de préavis. Quant à l'entrée Est de la Commune, l'actuel secteur de la fonderie se transformera également dans les prochaines années. Les promettant-acquéreurs ont mené un concours d'urbanisme et d'architecture sur le site afin de garantir un développement qui contribue à la qualité de vie du quartier. Le projet

lauréat, du bureau al30, propose un grand espace calme agrémenté de plantations au cœur d'un îlot. Le concours fera l'objet d'une exposition durant l'automne. Le nouveau quartier offrira des surfaces commerciales et administratives, mais les deux tiers du site seront dévolus aux logements, en location et en PPE, permettant l'accueil de plus de 200 habitants. La Municipalité a en outre obtenu que le propriétaire réalise 1'000 m² de surfaces brutes de plancher de logements subventionnés. Une demande de permis de construire pourrait être déposée au premier semestre 2014, permettant d'envisager le premier coup de pioche courant 2015.

Yves Paccaud, municipal, aménagement du territoire et développement durable

La Commission consultative Suisses-Etrangers organise :

Une soirée découverte sur l'Inde, vendredi 4 octobre 2013 à 20h aux Foyers de Beausobre.

Une soirée tropicale le 16 novembre 2013 dès 19h aux Foyers de Beausobre. Entrée gratuite

Journées européennes du patrimoine

Samedi 7 et dimanche 8 septembre

Profitez de cette occasion pour visiter le Château de Morges ou l'un de ses quatre musées. A ne pas manquer l'exposition Services secrets. Ouverture de 10h à 17h. Plus d'infos sur www.chateau-morges.ch

Le Musée Alexis Forel est un lieu magique situé dans une maison du XVII^e siècle, il présente en permanence sa collection de poupées et jouets anciens et propose actuellement une exposition de Juan Martinez. Ouverture de 14h à 18h. Plus d'infos sur www.museeforel.ch

CULTURE ET MANIFESTATIONS

Le Livre sur les quais et les institutions culturelles morgiennes



Pour sa quatrième édition, qui aura lieu du 6 au 8 septembre 2013, le Livre sur les quais met en place de nombreux partenariats avec différents acteurs culturels morgiens. Petit tour d'horizon non exhaustif.

Malgré son jeune âge, la manifestation littéraire du Livre sur les quais est désormais bien connue du public morgien et romand. Centré autour des quelque 300 auteurs invités, ce salon développe cette année encore les points forts qui ont fait son succès: tables rondes, croisières littéraires, dédicaces, espace pour la jeunesse et anglophone. Au fil des éditions, le Livre sur les quais a mis en place de nombreux partena-

riats avec tous les acteurs culturels morgiens, qui profitent de la renommée de la manifestation pour parler et faire parler du livre. Ces partenariats vont même bien au-delà des acteurs culturels: c'est toute une ville qui vibre, 3 jours durant, au rythme du livre!

Pour se mettre en bouche, **Jean-Pierre Coffe** présentera *Descente aux plaisirs* au **Théâtre de Beausobre** le **5 septembre à 19h30**. Le spectacle sera suivi d'un buffet dînatoire avec dégustation des vins de Morges. Dans sa salle Belle-Epoque, le **Casino** va pour sa part accueillir le 6 septembre deux rendez-vous phares du Livre sur les quais avec **Amélie Nothomb** à **16h** et **Tatiana de Rosnay**, Présidente de l'édition 2013, à **17h30**.

Trois prix seront remis durant la manifestation: le prix *Terra nova* de la Fondation Schiller à l'**Hôtel du Mont-Blanc**, le prix du concours vidéo *Goût et santé* organisé en partenariat avec l'Office fédéral de la santé publique et la Semaine suisse du Goût, le **7 septembre** à 18h au **Cinéma Odéon**, et le prix Hebdo/Semaine du goût pour le concours de nouvelles gastro-polar au **Casino** le **8 septembre** à 11h30.

Grande nouveauté, le Livre sur les quais va inaugurer cette année son **Confessionnal** dans les locaux de **Moyard**: des auteurs y défileront les **7 et 8 septembre** de 13h30 à 18h pour de courtes interviews en compagnie d'un journaliste-modérateur. Les croisières littéraires vont quant à elles prendre de l'ampleur et proposer un nouveau départ depuis Genève via Nyon. Comme les années précédentes, d'autres rencontres, lectures et ateliers d'écritures seront également organisés dans de nombreux lieux morgiens: au **Musée Forel**, au **Musée Militaire vaudois**, à la **Fondation Bolle**, à la **Bibliothèque municipale**, dans les **Caves de Couvaloup**, au **Grenier bernois**, à **La librairie** et dans les locaux de la **Paroisse catholique**.

La **Maison du Dessin de Presse** accueillera du 5 au 15 septembre une exposition sur les **Fanzines**, ces revues qu'on bricole en général avec une photocopieuse, un massicot, une agrafeuse et tout plein d'imagination.

Le Livre sur les quais en bref :

300 auteurs seront à nouveau présents sur les quais et dans la Ville de Morges. Compte tenu de la grande affluence durant l'édition 2012, l'ouverture de la tente des dédicaces sera prolongée jusqu'à 20 heures le samedi: vous aurez donc encore plus de temps pour échanger avec vos auteurs préférés!

Vendredi 6 septembre : Journée des écoles, de 8h45 à 15h et programme grand public de 11h à 19h

Samedi 7 et dimanche 8 septembre : Journées grand public, familles et jeune public

Horaires : Vendredi, 10h-19h

Samedi, 10h-20h

Dimanche, 10h à 19h

Entrée libre.

Pierre Fankhauser, responsable de la communication du Livre sur les quais

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative

Les informations et horaires détaillés se trouvent sur www.livresurlesquais.ch, ou sur l'application mobile gratuite.

Nouvelle saison à Beausobre

Théâtre, Musique, Humour, Cirque, Danse, Jeune Public – voici en un coup d'œil ce que le Théâtre propose pour sa saison 2013-2014. Une soixantaine de spectacles seront au programme dès le 7 octobre prochain, une promesse d'instant pleins de magie, d'émotions et de rires.

Stéphane Eicher, Jane Birkin, Garou, Carla Bruni, Lynda Lemay, Nolwenn Leroy, Etienne Daho ou encore Noa et Olivia Ruiz ne sont que quelques-unes des têtes d'affiche qui feront vibrer la scène de Beausobre durant cette saison particulièrement riche en soirées musicales. Au même rythme, les meilleures pièces de théâtre, les tout nouveaux spectacles d'humour ou encore la découverte du monde des arts vivants pour les tout-petits se succéderont soir après soir.

Les petits plus

Afin de rendre les moments passés à Beausobre encore plus inoubliables, le



Théâtre propose à son public quelques privilèges:

Carte Copines & Champagne

Mesdames, voici la bonne formule pour s'échapper de la maison quand le match monopolise la télé, quand le fitness vous tente peu ou tout simplement si vous êtes en manque d'inspiration pour vos sorties. Le Théâtre de Beausobre vous propose de venir se détendre et passer du temps avec vos copines. En optant pour la Carte «Copines & Champagne», vous planifiez à l'avance vos soirées en agendant 4 spectacles avec vos amies. De plus, vous profitez d'une réduction de 10% sur les billets et d'une coupe de champagne offerte chaque soir de spectacle.

A Beausobre, comme les grands!

Faire découvrir le monde des arts vivants à vos petits de 3 à 10 ans? Un jeu d'enfants avec la Carte «jeune public» qui propose une multitude de spectacles spécifiquement adaptés à chaque âge et offre des réductions intéressantes. Et pour rendre la sortie au théâtre encore plus festive, des bols de pâtes à CHF 8.- sont proposés dans le Foyer du

Théâtre après les représentations de certains spectacles.

Les jeunes de moins 26 ans quant à eux ont la possibilité d'acheter leurs places de spectacle à CHF 15.- sans réservation et directement à la caisse du soir (selon disponibilités).

De plus, le Théâtre propose une **boucle magnétique** pour les malentendants installée sur certains rangs ainsi que **des places pour personnes à mobilité réduite**.

Gabrielle Nassisi Kohler, responsable Communication Théâtre de Beausobre

Découvrez le programme de la saison 2013-2014 ainsi que toutes les infos utiles sur www.beausobre.ch.



Mémorial Gander

Manifestation phare du sport morgien, le Mémorial Gander ne va pas se mettre sur son 31, mais enfile sa tenue de gala pour célébrer la 30^e édition, qui aura lieu **le 30 octobre à 19h**, dans les salles de Beausobre à Morges. Si la recette ne change pas, le comité d'organisation a prévu de sortir le grand jeu en promettant une ambiance particulière et

quelques surprises réservées au public. Rappelons que le Mémorial se dispute en alternance avec Chiasso et que des gymnastes hommes et femmes, parmi les meilleurs du monde, se disputent la première place lors d'une soirée de haut vol. La liste des gymnastes est en cours d'élaboration, mais on se souvient que Morges réussit souvent aux concurrents helvétiques (les fers

de lance Giulia Steingruber et Claudio Capelli sont confirmés) malgré une forte concurrence internationale avec des duos en provenance des meilleures nations. La billetterie est désormais ouverte pour un show qui mérite vraiment le déplacement. **Toutes les infos et commande des billets (CHF 40.-) sur www.gymmorges.ch/MemorialGander**

CULTURE ET MANIFESTATIONS

Hommage à Daniel Pache

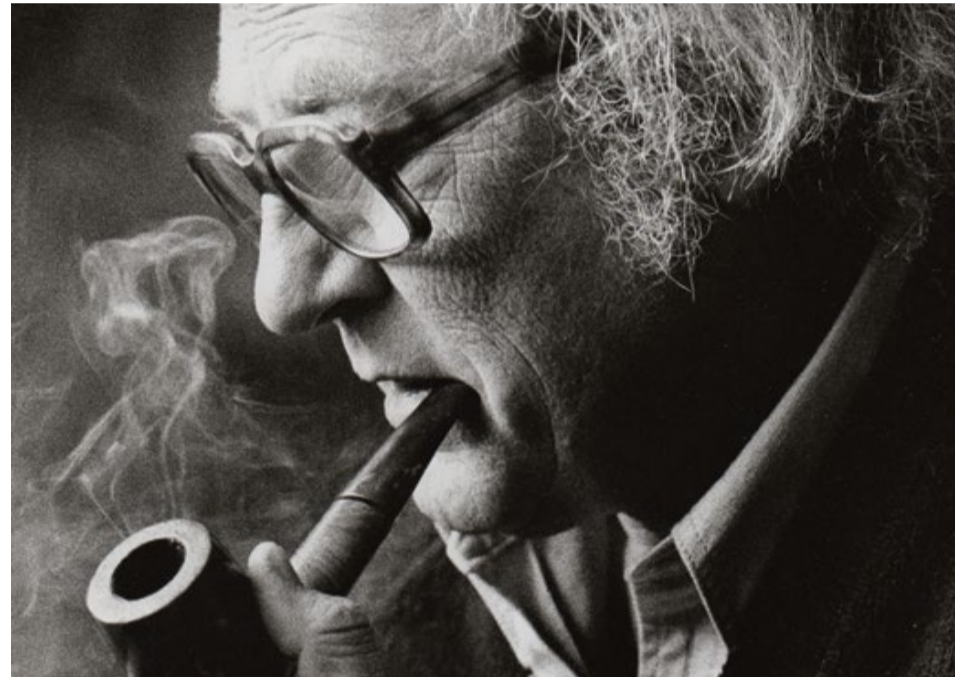
Personnage aux multiples facettes, homme de convictions profondes, Daniel Pache a marqué la Ville de Morges par son engagement au sein de l'Eglise protestante et par sa vision politique et sociale de la ville. Homme de conviction, au service de son prochain, homme de combat aussi, il était surnommé le «pasteur communiste».

Une grande partie de la vie de ce pasteur engagé hors du commun a été marquée par son engagement social incessant, notamment au sein du Centre social protestant (CSP), dont il a occupé le poste de directeur durant vingt-six ans, à savoir de 1970 à 1996. Durant cette période, il s'est attaché à faire évoluer le paysage social, en luttant avec acharnement contre l'injustice, a développé les domaines d'investigation du CSP et innové en mettant en place de nouvelles stratégies originales de recherche de fonds (par exemple la vente de boîtes d'allumettes peintes, de calendriers, des envois de bulletins de versements à intervalles réguliers).

Homme de lettres également, il a édité un livre sur les 30 ans de cette institution et a souvent pris la plume dans 24heures pour commenter l'actualité en tous genres: sociale, politique, internationale, sportive et même télévisuelle.

Artiste confirmé

Daniel Pache avait son jardin secret qui lui permettait de combler son besoin de solitude dans une vie sociale très active au quotidien. Artiste confirmé, il a consacré une partie de son temps (et surtout de ses nuits !) et de son talent à la peinture, plus précisément à l'aquarelle. Un grand nombre de ses toiles représente des maisons et des paysages de Morges et sa région. Il a également peint toutes les églises du Canton de Vaud, même celle de Bottoflens, qui n'existe pas, sauf



dans les histoires de Ouin-Ouin, clin d'œil à Emile Gardaz, un de ses plus proches amis. Cet homme à la fois énergique, volontaire, pudique et secret était également père de trois enfants, dont Philippe Pache, photographe émérite, qui a vraisemblablement hérité de son œil artistique. Ce dernier le décrit volontiers comme un homme silencieux et pudique, un peu ours mais avec une sensibilité à fleur de peau dont Miriam, son épouse, a su apprécier les qualités durant une vie entière.

Et politicien

Daniel Pache s'est aussi investi dans la politique morgienne en devenant membre du Conseil communal le temps d'une législature, s'illustrant par de remarquables interventions, comme par exemple le dépôt d'une motion contre l'évocation de la bénédiction divine qui était de rigueur à l'époque et qui n'est plus obligatoire aujourd'hui.

En résumé, cet homme de passion, intègre et

entier, méritait un hommage que lui rend la Fondation Bolle au travers d'une exposition d'une partie de ses œuvres, qui se déroulera du 28 septembre au 10 novembre prochain.

Et pour terminer, une petite citation qui en dit long sur la vision du monde de Daniel Pache: «*Puisse l'avenir ne jamais être le temps où les risques ne seront pris que lorsqu'ils seront budgétisés, les audaces lorsqu'elles seront contrôlées, et les aventures... organisées.*»

Pascale Meyer, assistante de direction, Théâtre de Beausobre

Fondation Bolle
rue Louis-de-Savoie 73-75
1110 Morges
du 28 septembre au 10 novembre 2013.



Plus d'infos sur fondationbolle.ch

Pailote Festival

Festival de musique gratuit, le Pailote Festival se déroulera du 12 au 14 septembre dans le cadre magnifique du Parc de l'Indépendance.

Rock, cette sixième édition s'annonce sous les meilleurs auspices et permettra de terminer en beauté la saison des festivals de musique. Fort du succès des précédentes éditions – plus de 10'000 visiteurs en 2012 – le Pailote offrira à nouveau à ses spectateurs trois jours de concerts en plein air

et gratuits, ainsi que diverses animations au cœur du Parc de l'Indépendance.

Le jeudi soir sera l'occasion de découvrir des groupes régionaux et prometteurs: *Polar Circles*, *Black Willows* et *Lost in Space*. Le vendredi 13 septembre ne devrait pas porter la malchance aux festivaliers, puisque 4 groupes helvétiques (*The Deadline Experience* et *The Animen*), néerlandais (*Birth of Joy*) et britannique viendront rythmer cette soirée résolument rock. Enfin, les concerts du samedi soir débiteront par *Alejandro Reyes* et *François Vé* et seront agrémentés dès 21h30 de feux d'artifice sur le lac. Une magnifique manière de lancer les deux derniers concerts: *Tweek* (hip hop funk) et *Eiffel* (rock français).

Organisé par un comité dynamique et soutenu par des dizaines de bénévoles, le Pailote Festival de Morges devrait permettre à tous les amateurs de musique de terminer l'été de la plus belle des manières, et de profiter du week-end prolongé du Jeûne fédéral.

Le Festival en bref :

Du jeudi 12 au samedi 14 septembre, au Parc de l'Indépendance. Concerts dès 19h.

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle, sportive et associative



Plus d'informations sur www.pailote-festival.ch

Agenda

C'est la rentrée! Nous vous proposons une brochette de manifestations culturelles, sportives et associatives!

Vide-grenier: marché aux puces couvert
Dimanche 22 septembre

et dimanche 27 octobre 2013, 8h-18h

L'art de chiner librement. Plus de 135 exposants sur 4'600 m².

Entrée libre. Buvette.

Grand marché d'automne

– **Marché de l'épouvantail**

Samedi 28 septembre 2013, 8h-17h

Grand marché à la rue Louis-de-Savoie: env. 120 exposants: artisanat, habits, alimentation, animation musicale dans la rue, brocante... Marché traditionnel à la Grand-Rue, rue Centrale. Animations dans les Jardins du Château.

Animations Bibliothèque municipale
Vendredi 4 octobre 2013 à 19h

Les legos voyageurs ou 26'000 km parcourus à vélo d'Anchorage à Ushuaïa (par Marie Bonnet et Johann Tâche). Tout public. Lieu: Grenier Bernois.

Vendredi 1^{er} novembre à 19h

Soirée contes «Prête-moi ta plume» et «Les aventures du parc» avec Claire Anne Magnollay et Caroline Aeby. Dès 6 ans. Lieu: Grenier Bernois.

Jeudi 14 novembre

Soirée littéraire avec Marie Redonnet organisée en collaboration avec la Librairie Le Petit Prince. Lieu: section adultes.

Urban basket

Dimanche 6 octobre 2013

Sortez vos agendas, vos calendriers ou vos cadrans solaires et réservez le 6 octobre pour Morges. Ça va envoyer du lourd cette année encore.

Renseignements: www.urbanbasket.ch

Festival nature Salamandre

Vendredi 18 octobre

au dimanche 20 octobre 2013

Nombreuses animations sur la nature à travers films, diaporamas, labo découverte, expo, contes, atelier des enfants, galerie des artistes... Marché et bistrot. Entrée gratuite.

Comptoir de Morges

Mardi 22 octobre

au dimanche 27 octobre 2013

Rien de tel pour découvrir ou redécouvrir les artisans et commerçants de la région morgienne. Un bistrot et divers points de restauration sont répartis sur le comptoir. L'entrée est gratuite.

Association des costumes

Vaudois Les Mouettes

Samedi 9 novembre 2013 à 20h

Soirée annuelle au Théâtre de Beausobre.

Concert du Chœur

Pro Classica Morges

Samedi 23 novembre

au dimanche 24 novembre 2013

Cantate Saint Nicolas (op. 42) Benjamin Britten Gott ist mein Hirt (Psaume 2) Franz Schubert.

Renseignements: www.proclassica.ch



Programme complet des manifestations de septembre à novembre disponible sur www.morges.ch



Hôtel de Ville : nouvelle rocade des services

Service du personnel

Le Service du personnel a déménagé le 29 août au Collège des Jardins. Il réintégrera l'Hôtel de Ville en février 2014.

Services des finances

Ce service déménagera le 10 octobre du

Collège des Jardins pour rejoindre le 4^e étage du Bâtiment administratif.

Aménagement du territoire

La Direction de l'aménagement du territoire et développement durable reste dans le Collège des Jardins jusqu'à la fin des travaux (févr. 2014).

Wifi public

La Ville de Morges proposera un accès WIFI public dans le hall de l'Hôtel de Ville. Il sera disponible début septembre.

MORGES ET RÉGION

Patinoire des Eaux-Minérales

Nouveaux horaires d'ouverture

Que ce soient les écoles, les clubs sportifs, les amateurs de hockey libre, ou encore les familles, la patinoire est prisée par de nombreux utilisateurs, et pour de multiples activités, qu'il convient de concilier chaque année avec un partage de la glace optimal.

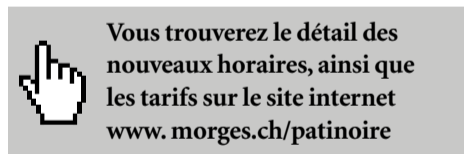
Au vu des bons résultats sportifs des clubs morgiens en 2012 et 2013, la Municipalité a établi un nouveau plan de glace 2013-2014 privilégiant le public et les clubs morgiens pour la pratique du patinage libre, du patinage artistique et du hockey. La bonne entente du HC Forward et du Club des patineurs de Morges (CPM) a permis d'autre part de maximiser l'utilisation de la glace.

Plus d'heures pour le public

L'offre de la glace a été renforcée en semaine pour le public ainsi que pendant les périodes de vacances, avec des extensions en soirée les mercredis et dimanches.

Afin de promouvoir la pratique libre du hockey, des plages ont été aménagées pour le public les dimanches soirs de 20h30 à 22h30 pendant toute la saison. Un horaire de soirée moins tardif a été introduit pour le hockey public les mercredis pendant les vacances scolaires, ce créneau étant destiné à un public plus jeune.

Cette nouvelle répartition tend à satisfaire tous les besoins pour valoriser cette infrastructure sportive et améliorer sa fréquentation.



Vous trouverez le détail des nouveaux horaires, ainsi que les tarifs sur le site internet www.morges.ch/patinoire

Lionel Romanens, contremaitre, patrimoine



Ouverture et fermeture de la patinoire

Ouverture aux clubs: 31 août 2013

Ouverture au public: **5 octobre 2013**

Dates de fermeture: 25 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014

Fermeture de saison: **30 mars 2014**

Accès gratuit le dernier jour, dimanche 30 mars 2014.

MANIFESTATIONS

Différentes manifestations ponctuent la saison de glace. N'hésitez pas à y participer, sur la glace, dans les gradins ou depuis le restaurant!

FÊTE DE LA GLACE

Le dimanche 3 novembre 2013, toutes les patinoires romandes se regroupent pour offrir aux amateurs différentes activités sur la glace. Animations, démonstrations et surprises attendront les morgiens!

CPM

Championnat vaudois: le samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014. L'occasion de découvrir les meilleurs patineurs vaudois virevolter pour les médailles à Morges.

MATCH DE HOCKEY

La première équipe du HC Forward Morges offre durant toute la saison et, espérons-le jusqu'en finale des play-offs comme la saison dernière! – de belles occasions de (re)découvrir le hockey sur glace live. Le programme des matchs sera bientôt sur www.forwardhc.ch

TOURNOI DE CURLING

samedi 2 et dimanche 3 novembre 2013
mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 décembre 2013
samedi 14, dimanche 15 décembre 2013
vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 février 2014
samedi 22 et dimanche 23 mars 2014

Projet d'agglomération Lausanne Morges

La région morgienne doit relever plusieurs défis: maîtriser une importante hausse démographique (10'000 habitants emplois supplémentaires en 2025), répondre à un fort besoin en logements, améliorer les conditions de mobilité, tout en protégeant et valorisant le paysage pour maintenir la qualité de vie de ses habitants.

Ces importants enjeux ont mené Région Morges à piloter une étude, «urbanisation et paysage», dont le point de départ a été de cibler les éléments paysagers primordiaux pour l'identité territoriale de la région. D'entente avec les élus communaux, la col-

line du Monteiron, entre autres, sera préservée, ainsi que le coteau des Abbesses, les vergers de Tolochenaz, et les cours d'eau (le Boiron, la Morges...) valorisés.

Des critères précis selon les sites

Côtoyant ces espaces de respiration, des sites ont été définis pour la construction de quartier selon des critères d'accessibilité en transports publics et de disponibilité des terrains. Il s'agit notamment de la zone industrielle Molliou à Tolochenaz, La Longeraie à Morges, en Carouge à Lonay, etc. Ces différents sites font l'objet de recommandations d'aménagement des espaces publics (route Lonay-Denges, espaces de détente autour du Bief) pour diverses affectations (logements, activités tertiaires, industrielles, artisanales, espace de verdure). Selon leur emplacement (proches de l'A1, des voies CFF, de la gare de triage), ils feront l'objet de mesures de protection contre le bruit.

Aménagements harmonieux

Enfin, un soin particulier a été apporté aux espaces de transition, c'est-à-dire les espaces assurant le passage d'une zone agricole à une zone d'habitation ou d'activités et d'équipements ou encore les espaces du bord du lac et autour des cours d'eau. Par exemple, la transition entre une zone d'habitation et une zone agricole peut être valorisée par différents types d'aménagement: une promenade, des jardins ou balcons portagers, afin de créer un jeu de miroir entre le grand paysage et les aménagements de quartier...

Les résultats de cette étude permettront un aménagement régional alliant densité d'habitation et qualité de vie, assurant ainsi un dialogue constant entre paysage bâti et paysage naturel.

Charlotte Baurin, cheffe de projet schéma directeur Région Morges

Accord sur la libre circulation des personnes

Les modifications de 2013



Qui est concerné

L'accord conclu le 21 juin 1999 entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres d'autre part, sur la libre circulation des personnes contient une clause de sauvegarde spécifique qui permet à la Suisse de réintroduire unilatéralement, jusqu'à douze ans après son entrée en vigueur le 1^{er} juin 2002, des nombres maximums d'autorisations lorsque le nombre des nouvelles autorisations de séjour et de travail délivrées pour une année et au cours de l'année est supérieur de plus de 10% à la moyenne des trois années précédentes.

Par décision du 24 avril dernier, le Conseil fédéral a décidé de prolonger d'une année la clause de sauvegarde à l'égard des 8 pays de l'Est de l'Union européenne (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie), soit pour la période du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2014.

De plus, selon le seuil prévu par l'Accord sur la libre circulation des personnes, la clause de sauvegarde a été activée le 1^{er} juin 2013 jusqu'au 31 mai 2014 à l'égard des 17 pays de l'Ouest de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède).

Concrètement

Les nouvelles entrées en qualité d'indépendant ou de salarié en vue de l'exercice d'une activité lucrative d'une durée d'un an ou illimitée sont contingentées par le canton. Pour les demandes faites par l'employeur lorsque l'employé se trouve à l'étranger, l'assurance d'autorisation de travailler sera également imputée sur le contingent. Si le contingent pour un titre de séjour UE/AELE est atteint, les intéressés se verront proposer d'office un permis L en lieu et place du permis B.

A l'échéance du permis L (correspondant à la fin de la clause de sauvegarde), l'intéressé pourra solliciter un permis B s'il a toujours une activité lucrative.

François Delaquis, chef du Service du personnel et de l'organisation

Message de police

C'est la rentrée !

Les vacances sont finies et les enfants reprennent le chemin de l'école. A chaque rentrée scolaire, votre police fait campagne pour la sécurité des enfants.

Voici quelques rappels :

Mettre le sautoir de sécurité jaune (qui est fourni gratuitement à l'école) à l'enfant qui fait

le trajet à pied depuis la maison et même depuis la voiture qui vient le déposer. Rappeler aux enfants que la route n'est pas un terrain de jeu et qu'ils doivent être vigilants et toujours emprunter les passages pour piétons pour la traverser.

Les parents qui vont déposer leurs enfants à l'école doivent aussi prêter attention à ne

pas s'arrêter n'importe où mais bien sur les emplacements prévus à cet effet pour ne pas gêner et mettre les autres usagers et enfants en danger.

Veiller à ce que les enfants qui vont à l'école à vélo mettent un casque et que leur bicyclette soit en parfait état avec tous les équipements de sécurité.

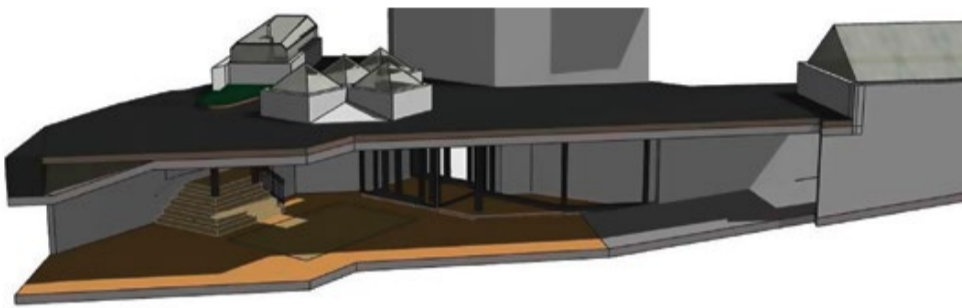
Bonne rentrée à tous.

Olivier Bohren, Police Région Morges

TRAVAUX / MOBILITÉ

Passage inférieur des Charpentiers

Des travaux nécessaires pour garantir et améliorer la mobilité entre la Gare et le centre-ville



Durant 4 mois, les piétons ne pourront plus emprunter le passage inférieur qui sera réparé et transformé pour offrir un accès facilité au centre-ville. Ces travaux, quoique importants, pourront être réalisés sans engendrer d'inconvénients pour le trafic routier de la rue éponyme.

Des travaux nécessaires

Construit au milieu des années 1980, en même temps que le complexe de Charpentiers-Sud, le passage inférieur du même nom que la rue qu'il traverse présente depuis plusieurs années des problèmes d'infiltration d'eau. Les diverses investigations menées ont permis d'exclure toute incidence provenant des réseaux d'assainissement et industriels. En effet, les contrôles avec caméra indiquent qu'il n'y a pas de problème d'évacuation des eaux claires dans le passage inférieur ni de

ment traitée depuis l'intérieur avec une résine spéciale offrant une structure résistante à la pression de l'eau jusqu'à 12 bars.

Les piétons devront emprunter le passage jaune devant la Chapelle

Ces travaux impliquent un « déshabillage » complet de l'intérieur du passage, jusqu'au béton brut, afin de permettre l'injection de toutes les fissures et la préparation des surfaces avant la pose de la résine d'étanchéité. Ces opérations rendront le passage inutilisable durant environ 4 mois dès fin août. Durant cette période, les piétons devront emprunter le passage pour piétons à la hauteur de la Chapelle des Charpentiers. Une signalisation adéquate sera mise en place pour les diriger. Bien entendu, l'entrée souterraine du Centre commercial Charpentiers-Sud, située dans le passage inférieur, sera elle aussi inaccessible durant les travaux.

Le passage inférieur sera interdit au transit pendant la durée des travaux

**de septembre 2013
à fin février 2014**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la direction des travaux au tél. 021 823 03 20 ou consulter le site www.morges.ch

finition et au parc public qui les jouxtera, ainsi qu'au centre-ville.

Un nouvel aménagement mieux éclairé

L'usure du temps mais surtout les problèmes recensés ci-dessus ont rendu le passage inférieur peu attrayant et un éclairage désuet lui confère un aspect lugubre. Ainsi, de nombreux piétons ne l'empruntent plus, préférant traverser la rue des Charpentiers au détriment de leur sécurité.

La nécessité des travaux d'assainissement du passage mais aussi le changement de visage du quartier ne pouvaient qu'inciter les autorités à vouloir lui donner un aspect plus urbain. Des mesures architecturales mettront en valeur ce passage, le rendront plus attractif mais aussi donneront à ses usagers un meilleur sentiment de sécurité. A l'issue des travaux de correction de la pente de la rampe et d'étanchéité du passage, des nouveaux revêtements tant sur le

Circuler, ça change la vie et la ville



Le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles comme le pétrole sont autant de raisons pour repenser nos modes de vie et de déplacements. Circuler demain implique alors de favoriser les transports publics et la mobilité douce (la marche, le vélo, la trottinette, etc.).

La ville est un lieu privilégié pour la mise en place d'une mobilité durable. Il s'agit de prévoir des mesures concrètes d'aménagements pour rendre, par exemple, les cheminements piétons plus attractifs ou améliorer le réseau des pistes cyclables. Mais ce changement dépend aussi de nos choix individuels dans nos déplacements. Aller faire ses courses avec son caddie à roulettes plutôt qu'avec sa voiture, se rendre au travail en transports publics, partir en vacances en train...

En choisissant ce type de mobilité, nous pouvons limiter notre impact sur l'environnement. Enfin, en marchant ou en faisant du vélo, nous pouvons améliorer notre santé par la pratique d'un exercice physique régulier.

Pour fêter ce passage à une mobilité douce, nous vous invitons à nous rejoindre sur les quais, le dimanche 22 septembre!

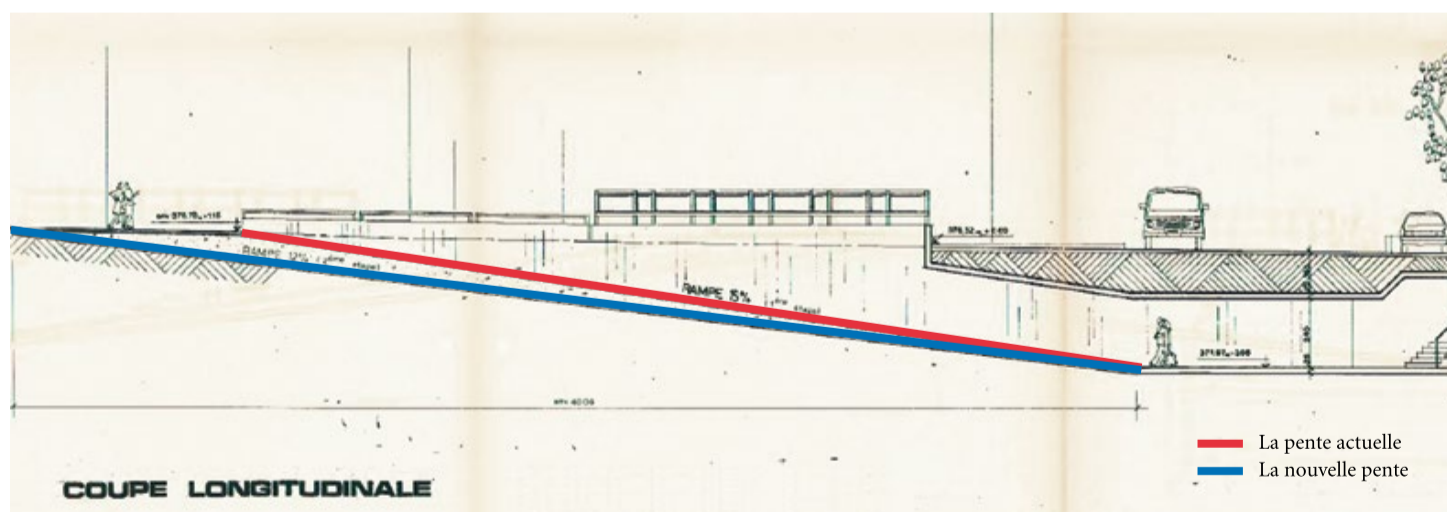
Vous y découvrirez comment l'évolution des transports a transformé notre ville au travers d'une exposition photographique. Après le passé, il s'agira d'imaginer à quoi pourra ressembler une ville dans laquelle la mobilité sera devenue durable. Nous comptons alors sur vos savoirs et votre imagination... Faites vos propositions pour améliorer la ville aujourd'hui et dessiner la ville que vous souhaitez demain!

Vous pourrez aussi découvrir, grâce à l'Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux personnes Handicapées, comment le fait même de circuler en ville en chaise roulante est déjà tout un sport et participer à des courses de... lentur... et gagner de nombreux prix! Vous en voulez encore, alors dépensez-vous avec l'Urban Training!

La journée de la mobilité en bref

Dimanche 22 septembre, de 10h à 16h sur les quais entre la rue des Alpes et la place du Casino.

Nelly Niwa, urbaniste, aménagement du territoire et développement durable



fuite d'eau sur le réseau d'eau potable. Les venues d'eau proviennent de l'extérieur du passage, c'est-à-dire de la nappe phréatique.

Les travaux ne toucheront pas la chaussée

Compte tenu du mode de construction du passage inférieur, de la présence de la nappe et afin d'éviter de devoir dégager entièrement celui-ci en creusant sur la chaussée, ce qui entraînerait d'importants surcoûts et des perturbations de trafic sur un axe fort sollicité, seul un étanchement intérieur est possible. La dalle sera égale-

La pente Nord moins inclinée

Avec une pente de 15%, la rampe côté Nord n'est pas confortable pour les usagers, en particulier pour les personnes âgées et à mobilité réduite. La nouvelle implantation des bâtiments et de leurs accès tient compte de cette situation et permettra l'abaissement de la rampe avec une pente identique à celle au Sud du passage inférieur. De plus, un escalier permettant de déboucher directement sur le trottoir Nord de la rue des Charpentiers sera également créé, offrant un meilleur accès aux nouveaux bâtiments en cours de

sol que les murs seront apposés. Les matériaux et les couleurs seront choisis pour résister au vandalisme tout en apportant plus de luminosité et de convivialité. Un nouvel éclairage, répondant aux normes actuelles et surtout moins énergivore, sera installé. Les verrières situées au-dessus des rampes, couvrant le puits de lumière et l'escalier, seront également renouvelées.

Alain Jaccard, chef de la Direction des infrastructures, des énergies et des espaces publics

Résultats du sondage sur le bulletin d'information communal

Le sondage mené ce printemps auprès de la population a abouti à 100 réponses. Ce nombre n'étant vraiment pas représentatif de la population morgienne (15'000 habitants), il est difficile de présenter des résultats tangibles.

Toutefois, on peut relever que la moitié des participants apprécie la qualité des articles et plus de la moitié le lit régulièrement. Cependant, on peut relever que certains souhaiteraient

avoir plus d'informations sur l'urbanisme et les aménagements de la Ville et notamment sur les travaux et les projets d'agglomération.

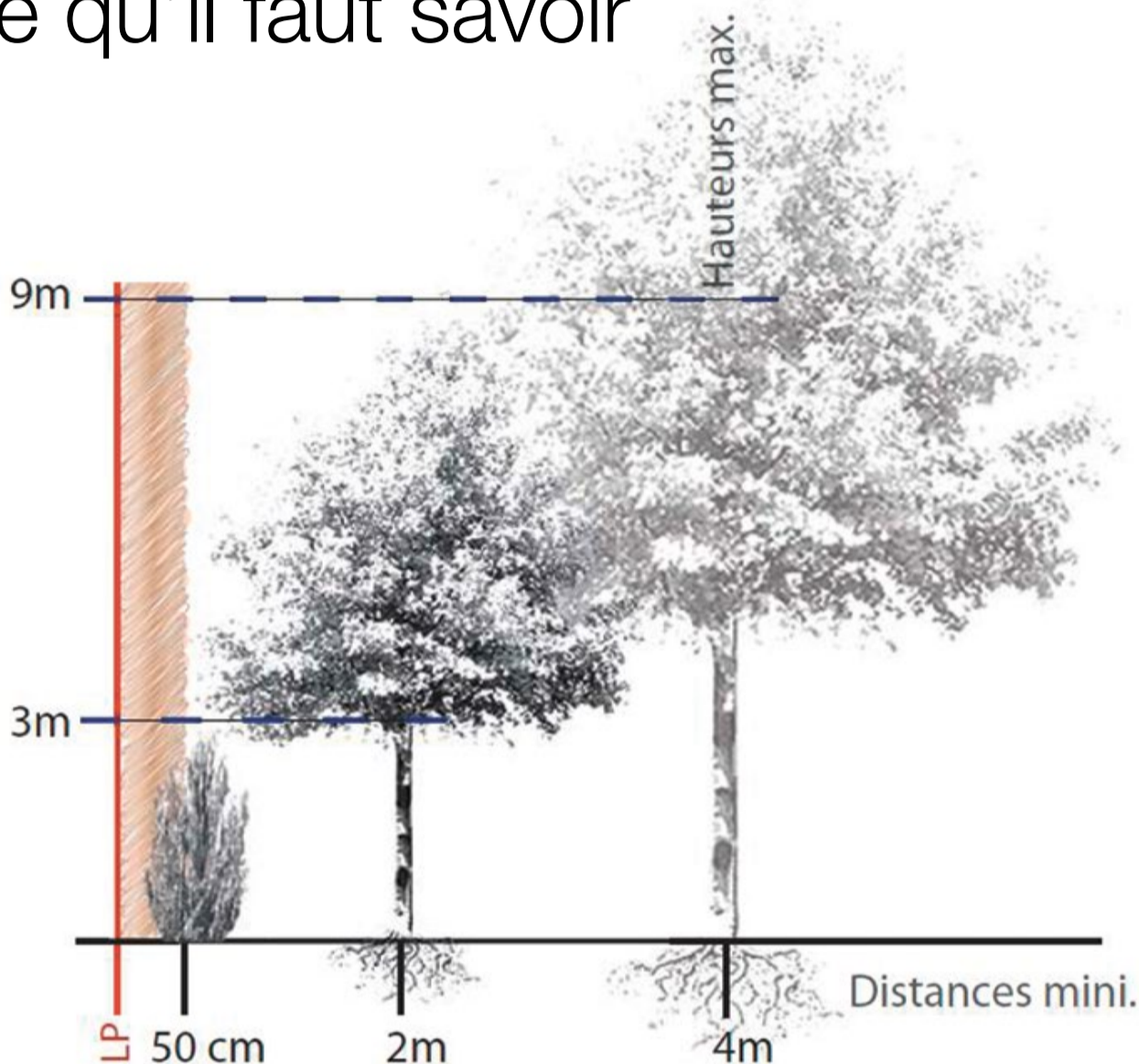
Ces résultats ont été pris en compte pour l'évolution de *Reflets* qui, nous l'espérons, saura répondre à vos attentes. Vous pouvez nous faire part de vos commentaires par mail sur reflets@morges.ch

Impressum:

Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles: Véronique Chaignat
Crédit images: Olivier Bohren, Alain Jaccard,
F. Moesching / Journal de Morges
Graphisme: Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression: Papier recyclé
offset Amber Graphic 100 Gm²,
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution:
CHF 1.-/ex.

ENVIRONNEMENT

La taille des haies, ce qu'il faut savoir



Comme chaque année à pareille époque, la taille des haies est un gros travail dans tous les jardins. Il est bon de savoir que, déjà lors de la plantation, par le choix et le type de végétaux, ce travail peut être fortement influencé.

Dans le cadre du choix de la haie que vous désirez aménager, nous avons 2 types d'aménagement.

Quel type de haie

En premier lieu, le traditionnel écran de verdure en une seule espèce s'apparentant à un mur végétal. Ce type de plantation a le grand avantage d'être plus ou moins rapidement « fermé » et d'amener une intimité à son jardin. Par contre, elle est trop souvent d'une incroyable pauvreté biologique et implique un entretien annuel obligatoire afin de la confiner dans les limites autorisées.

Un second type d'aménagement est la haie vive. Cette dernière vous permet de créer des scènes végétales à l'aide de plusieurs espèces différentes en mariant des couleurs de feuillages, des périodes de floraisons ou des formes d'arbustes ou d'arbres différentes. Son principal inconvénient est que la haie vive demande un peu plus d'emprise au sol par une largeur plus importante mais l'aspect plus naturel et vivant de cet aménagement le compense bien.

En privilégiant les espèces indigènes lors de

ces aménagements, vous favoriserez la biodiversité de votre quartier.

Ce que dit la loi

D'un point de vue législatif, la Loi sur les routes (LRou) réglemente les aménagements aux abords des routes cantonales et communales de première classe. Dans le cas de routes communales et des interfaces entre parcelles privées, le Code Rural et Foncier (CRF) fait foi.

Lors de la plantation d'une haie, il est important de rappeler qu'aucune plantation n'est autorisée à moins de 50 centimètres de la limite de propriété, ou d'un mètre si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire (CRF, art. 37). La distance de plantation à la limite de propriété est également d'un mètre lorsque que nous sommes en bordure du domaine public (RLRou, art. 9).

La taille est influencée par le type de plants choisis

Un dernier choix d'importance est la spécification des végétaux choisis. Ainsi lors de la plantation, nous recherchons souvent des plants qui grandissent vite afin d'être rapidement dans son jardin à l'abri des regards... Cependant ce choix engendre par la suite une taille voire plusieurs tailles durant l'année afin de maintenir la haie dans le gabarit qui lui est dévolu.

La croissance de la haie ne doit pas entraver la circulation des piétons ou des usagers du domaine public. Ainsi, dans le cadre de la taille, il est important de revenir le plus près possible de celle de l'année précédente. Si lors de chaque intervention, votre haie s'agrandit de 5 centimètres, vous vous retrouverez très rapidement avec une haie trop large. Il faut savoir que votre haie doit rester, au plus, à la limite de votre propriété.

Pour terminer, un élagage ou une reprise dans les limites autorisées n'est pas toujours possible selon les végétaux choisis et peut amener au remplacement total de la haie.

La hauteur maximum autorisée peut être de 60 cm si la visibilité doit être maintenue ou de 2 mètres dans les autres cas.

Concernant les arbres ayant des branches venant sur le domaine public, les prescriptions d'élagage imposent un gabarit d'une hauteur de 5 mètres et à 1 mètre de distance du bord de la route et pour les trottoirs une hauteur de 2,50 m minimum (RLRou, art. 10).

Alors bonne taille!

Stanley Mathey, responsable Office des espaces publics

Morges participe au Clean Up Day,

la campagne nationale de sensibilisation pour un espace public propre pour tous!



Le Clean Up Day est une campagne nationale qui aura lieu le 21 septembre prochain et qui a pour but de promouvoir des actions en faveur de la propreté du domaine public. Cette action est soutenue par les divers organismes fédéraux actifs dans le domaine de l'environnement. Cette année, la Voirie et les Espaces publics prendront part à ce mouvement sous la forme d'une campagne de prévention et de sensibilisation destinée aux noctambules ainsi qu'aux clients d'établissements qui, dès la fermeture, poursuivent la nuit sur le domaine public. Ceux-ci ont tendance à abandonner derrière eux une montagne de débris, notamment sur les Quais qui longent le lac.

Les débris sauvages: une fatalité?

Malgré la présence de nombreuses poubelles, la plupart des déchets sont retrouvés éparpillés sur le gazon, dans les enrochements ou sur les voies de circulation. Une grande quantité de bouteilles cassées nécessitent régulièrement l'intervention d'une balayeuse afin de rendre les Quais et la ville propres dès l'aube pour l'arrivée des premiers promeneurs.

La sensibilisation et la prévention avant tout

Au soir du 20 septembre prochain, une équipe composée de collaborateurs de la Voirie et des Espaces publics sillonnera les Quais afin d'aller à la rencontre des noctambules pour les sensibiliser à cette problématique communément appelée « littering ». A cette occasion, des cendriers de poche seront distribués.

L'action ensuite

Samedi matin 21 septembre dès 6 heures, une importante équipe regroupant des employés de la Voirie et des Espaces publics, sera engagée avec des moyens mécaniques au nettoyage des Quais, des espaces verts et des enrochements. Les déchets sauvages récoltés seront rassemblés et présentés dès 11 heures sur le Quai Lochmann sous forme d'un objet insolite. Ainsi, les citoyens pourront de réaliser ce que représente la masse de débris abandonnée en une nuit le long du lac.

Eric Hostettler, responsable de la Voirie